Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20261116-2026_11_079-DE

Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2026

Date de la convocation : 12 novembre 2026

Affiché le : 12 novembre 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 15

Le seize novembre deux mille vingt-six à vingt heures et quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame ROGER Christine, Maire.

Présents : Mme Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, Mme Laure COQUARD, M. Sylvain MARTINHO, M. François CHAUVINEAU, M. Thierry CHÉNORIO, M. Denis GUILLOT, Mme Laurence BESSMER, M. Frédéric JAUNASSE, Mme Sandrine ROUAUD, M. Arnaud MÉNARD, Mme Amélie COUPEL, Mme Caroline BERNIER et Mme Ludivine MAINE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Claude DEMAY

Absents :

Pouvoirs : Mme Claude DEMAY donne pouvoir à M. Arnaud MENARD

Mme Laure COQUARD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026-11-079 : Choix du maitre d'œuvre pour la finalisation de la voirie rue Nominoë

Madame le Maire rappelle l'historique du lotissement Rue Nominoë et indique que les travaux de voirie dans ce lotissement ont été décalés dans le temps.

Il est donc nécessaire de réalisation les travaux de finition de cette voie (bordures, tapis enrobé et aménagements divers).

Afin d'envisager la mise en œuvre de ce projet, le cabinet Eguimos URBA'REAL a été consulté et a remis une proposition de mission de maitrise d'œuvre pour un montant global de 4.999,00 € HT soit 5.998,80 € TTC.

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20261116-2026_11_079-DE

Le montant de la proposition de maitrise d'œuvre comprend les prestations suivantes :

- Études préliminaires (EP), d'avant-projet (AVP), de projet (PRO) ;
- Études d'assistance à la passation des contrats (ACT) ;
- Études d'exécution (VISA) ;
- Direction des contrats de travaux (DET) ;
- Assistance au maitre d'ouvrage (AOR).

Madame le Maire demande au Conseil de valider la mission de maitrise d'œuvre proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la mission globale de la société EGUIMOS URBA'REAL, à savoir la somme de 4.999,00 € HT soit 5.988,00 € TTC.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 16 Novembre 2026.

Madame la secrétaire de séance,
Mme Laure COQUARD

Madame le Maire,
Christine ROGER

MAIRIE LE SEL DE BRETAGNE
ILLE-ET-VILAINE